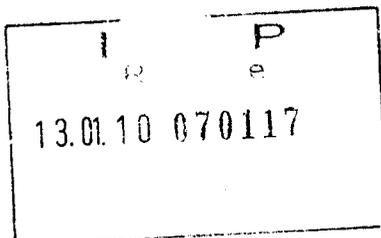


Inrap  
à l'attention de Jacques Ballu  
Directeur général  
7, rue de Madrid  
75 008 Paris

**OBJET : Préavis de grève  
Pour le 21 janvier 2010**



Paris, le 13 janvier 2010

Monsieur le directeur,

Les organisations syndicales signataires déposent un préavis national de grève reconductible auprès du Ministre de la Culture pour les agents de l'Inrap, pour le jeudi 21 janvier, afin d'obtenir satisfaction sur les points revendicatifs suivants :

- Pérennité du financement, des missions, des emplois et plan de résorption de la précarité de 200 ETP CDD.
- Maintien du siège de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives à Paris.
- Amélioration de la prise en charge des déplacements et des missions des personnels : indemnités de repas et de nuitée respectivement à 20 et 60 euros, prise en charge à partir de la résidence familiale et notion de l'intérêt du service qui inclut la protection de la santé des agents.

Conformément à la législation, nous demeurons disponibles pour toute négociation durant la durée de ce préavis.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGPA CGT

Pour SUD Culture Solidaires,

Pour le Snac-FSU